

REGLEMENT COMPLEMENTAIRE

20ème TOURNOI DES ARENES

TOURNOI NATIONAL DE SAINTES les 11 et 12 juillet 2026

Validé par les JA le 20/03/2026

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Les JA seront Mr Jeremy Moreau et Mme Aurélie Attia.

Le GEO principal sera Mme Isabelle Girard.

Le tournoi est autorisé par la F.F.BaD sous n°2505552

2. Le tournoi aura lieu dans le Gymnase du Grand Coudret, 100 rue du docteur Jean 17100 SAINTES.

3. Le tournoi est un tournoi « Sénior » ouvert à toutes les catégories d'âges de Minimes (classés minimum D7) à V8, de NC à N2, licenciés à la Fédération Française de Badminton.

Les disciplines proposées sont **les doubles (DH, DD) le samedi 11 juillet 2026 et les mixtes (DMx) le dimanche 12 juillet 2026.**

Les inscriptions seront ouvertes du 1er avril 2026 à 7h00 (sous option de répondre à toutes les autorisations) jusqu'au 19 juin 2026 à 23h59.

4. Le nombre de matchs au maximum est fixé à 229 pour le samedi et 176 pour le dimanche. Le nombre de participants est limité à environ 224 joueurs le samedi et 168 joueurs le dimanche. Toutefois L'organisateur se réserve le droit d'augmenter cette jauge si cela devait faciliter l'agencement des tableaux dans le respect du nombre de matchs maximum cité ci-dessus.

En cas de surnombre, la priorité sera donné aux premiers inscrits.

5. Les tableaux se dérouleront en poules (prioritairement de 4) avec deux sortants par poules, puis en élimination directe .

Pour favoriser l'homogénéité des tableaux, des poules uniques pourront être constituées.

Les tableaux seront découpés par les organisateurs en plaçant les joueurs dans des séries qui seront regroupées comme tel : Série 1, Série 2, Série 3 etc... par ordre de cotes au CPPH décroissant conformément à l'article 3.1.2. du Règlement Général des Compétitions (RGC).

Pour chaque tableau, le nombre d'inscrits est limité. En cas de dépassement dans le tableau, une liste d'attente sera constituée. Le critère de priorité sera par ordre d'arrivée de l'inscription payée du second(e) joueur(se) de la paire.

Les tableaux seront constitués et les tête de série désignées en fonction du **CPPH des joueurs du 25/06/2026.**

6. Les droits d'inscription sont de 18 € pour la participation à un tableau et de 23 € pour la participation aux deux tableaux, le règlement via Badnet est obligatoire. Toutes annulations avant tirage au sort seront remboursées sur justificatifs.

Les inscriptions et le règlement devront obligatoirement nous parvenir avant le 19/06/2026 via Badnet. Aucune inscription ne sera validée sans règlement. La date d'inscription d'une paire dépendra de la date d'inscription et de règlement du second joueur(se) qui constitue cette paire.

7. Le tirage au sort aura lieu le 1/07/2026.

8. En cas de forfait :

1. D'un(e) joueur(se) ou d'une paire, il (elle) pourra être remplacé(e), dans les conditions prévues dans l'article 3.2.5. du RGC, par les premiers joueurs ou première paire inscrits sur la liste d'attente.
2. D'un(e) joueur (joueuse) d'une paire, le/la joueur(se) restant(e) devra nous spécifier si il(elle) souhaite rester « en recherche » ou s'il (elle) se retire du tableau. Sans précision apportée, le (la) joueur (joueuse) restant(e) sera considéré(e) comme « en recherche ».

9. Le mode de comptage des points est en 2 sets gagnants de 21 points.

10. Les matchs se feront en majorité en auto-arbitrage. Toutefois la présence d'un arbitre peut être demandée à tout moment. Le cas échéant, l'organisateur pourra demander aux joueurs présents d'assumer cette fonction, si les personnes formées sont insuffisantes. De ce fait, les personnes souhaitant arbitrer (officiel ou en formation) devront se faire connaître à la table de marque.

11. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel en vente dans la salle (Yonex Aerosensa 20 pour les plumes et Babolat Cup pour les plastiques). Les joueurs des séries Non-Compétiteur et Promotion peuvent s'entendre pour l'utilisation de volants plumes ou volants plastiques. En cas de désaccord, le volant plastique sera utilisé. Si l'un des joueurs est au moins classé D, le volant plume est obligatoire.

12. La compétition sera visible sur l'application EBAD. Les vérifications de poule et les tirages au sort des tableaux seront à suivre sur l'application EBAD. Chaque tirage et affichage sera annoncé au micro par la table de marque.

13. Les joueurs doivent se tenir prêts 60 minutes avant l'horaire annoncé à l'exception de la 1ère rotation où les joueurs devront être présents dans la salle 30 minutes avant leur horaire de match.

Tout joueur doit pointer à la table de pointage ou flasher le Qr code prévu dès son arrivée dans la salle et , au plus tard à l'heure de convocation. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier affiché. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du club organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1 heure à l'avance de l'horaire prévisionnel.

14. Les joueurs disposent de 3 minutes à compter de l'annonce de leur match pour se rendre sur le terrain, tester les volants, se préparer, changer de tenue et débiter le jeu, ils devront commencer par le test des volants.

15. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Pour la sécurité et éviter de mouiller les terrains, les joueurs devront se réhydrater à l'extérieur du terrain sans gêner les matchs concomitants.

16. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain dans les 5 minutes après le second appel de son nom pourra être disqualifié par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

17. Une tablette sera mise à disposition à la table de marque pour enregistrer les scores et chaque joueur est

responsable des scores inscrits. Toute erreur de remplissage des scores ne sera pas modifiable après la vérification des résultats de sortie de poule.

18. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants. Merci de respecter le nombre de coaches par terrain, 2 maximum. Toutefois, les organisateurs, avec l'aval du Juge-Arbitre pourront restreindre voire interdire l'accès aux terrains aux coaches si cela va à l'encontre des normes de sécurité et d'évacuation du plateau.

19. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains, cette réglementation est valable pour les joueurs, les joueuses et également pour les conseillers d'équipe. La circulaire sur les tenues sera disponible via QR code affiché dans la salle.

20. Tout volant touchant les infrastructures fixes (plafond, panneau d'affichage, ...) sera systématiquement compté faute.

21. Tout volant touchant des infrastructures mobiles (filins, câbles, ...) sera compté « let » uniquement au service et faute autrement.

22. Conformément au RCG le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes (17mn + 3mn d'échauffement) quelle que soit la discipline. Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord de l'intéressé(e). Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

23. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.

24. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. De plus, ils devront indiquer aux Juges-Arbitres un moyen pour les joindre pendant leur absence. Dans tous les cas, le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l'article 11 autorise à lancer un match avec 1 heure d'avance.

25. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié, dans un délai de 5 jours maximum après le tournoi, par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) à adresser à la commission régionale d'arbitrage (Ligue Nouvelle-Aquitaine) sous peine de sanction fédérale à cette adresse contact@lnaqbad.fr et en copie au JA à jeremy.moreau784@orange.fr

26. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

27. Les photos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur support papier ou électronique (Site Internet, ...).

28. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques doivent prendre connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir site FFbAD). Les codes de conduite seront disponibles dans la salle via QRcode.

29. Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation parentale, conformément à l'article 2.14 du RGC. Un listing des joueurs mineurs sera constitué.

30. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.